

# Délibération du bureau de la CLE du SAGE Couesnon

## Avis sur le projet de SCOT du Pays de Fougères

Mardi 16 Septembre 2025

Les membres du bureau de la CLE du SAGE Couesnon présents :



### REUNION DE BUREAU DE LA CLE DU SAGE COUESNON

**MARDI 17 SEPTEMBRE 2025 A 9H30**

| Collège | Organisme                                                    | Titre    | Nom          | Prenom              | Inscription | Signature |
|---------|--------------------------------------------------------------|----------|--------------|---------------------|-------------|-----------|
| Elus    | Collectivité Eau du Bassin Rennais                           | Monsieur | PINAULT      | Pascal              |             |           |
| Elus    | Couesnon Marches de Bretagne                                 | Monsieur | EON          | Jean-Yves           |             |           |
| Elus    | Eau du Pays de Fougères                                      | Monsieur | BOIVENT      | Joseph              | 1           |           |
| Elus    | Fougères Agglomération                                       | Madame   | PARLOT       | Cécile              | excusée     |           |
| Elus    | Mont-Saint-Michel Normandie Agglomération                    | Monsieur | BICHON       | Vincent             |             |           |
| Elus    | Représentants des Maires d'Ille-et-Vilaine                   | Monsieur | CHAPDELAINE  | Rémi                | excusé      |           |
| Elus    | Représentants des Maires d'Ille-et-Vilaine                   | Monsieur | COUASNON     | Hubert              |             |           |
| Elus    | Représentants des Maires d'Ille-et-Vilaine                   | Monsieur | JANVIER      | Thomas              |             |           |
| Elus    | Représentants des Maires d'Ille-et-Vilaine                   | Madame   | LEFEUVRE     | Diana               | 1           |           |
| Elus    | Représentants des Maires d'Ille-et-Vilaine                   | Monsieur | LEONARD      | Gilbert             |             |           |
| Elus    | Syndicat départemental de l'Eau de la Manche                 | Monsieur | RABASTE      | Yann                | excusé      |           |
| Elus    | Syndicat Loisanse Minette                                    | Monsieur | DESLOGES     | Jean                |             |           |
| Etat    | Agence de l'Eau Loire Bretagne                               | Monsieur | Le directeur | ou son représentant | excusé      |           |
| Etat    | Direction Départementale des Territoires et de l'Aménagement | Monsieur | Le directeur | ou son représentant |             |           |

| Collège | Organisme                                                    | Titre    | Nom                              | Prenom              | Inscription | Signature |
|---------|--------------------------------------------------------------|----------|----------------------------------|---------------------|-------------|-----------|
| Etat    | Direction Départementale des Territoires et de l'Aménagement | Monsieur | Le directeur                     | ou son représentant | excusé      |           |
| Etat    | Sous-préfecture de Fougères-Vitré                            | Monsieur | Le sous-préfet de Fougères-Vitré | ou son représentant | excusé      |           |
| Usagers | Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne                  | Monsieur | SALMON                           | Florian             | 1           |           |
| Usagers | Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie                 | Monsieur | LECOMPAGNON                      | Philippe            |             |           |
| Usagers | Comité régional de la conchyliculture de Bretagne            | Monsieur | HURTAUD                          | Frédéric            | 1           |           |
| Usagers | Fédération Départementale pour la Pêche et l'Aquariophilie   | Monsieur | LEMEE                            | Hervé               | excusé      |           |
| Usagers | Groupeement des agrobiologistes d'Ille-et-Vilaine            | Madame   | FRETAY                           | Sonia               | 1           |           |
| Usagers | La Passiflore                                                | Monsieur | BOUREL                           | Gérard              | 1           |           |
| Usagers | Réseau d'Education à l'Environnement du Pays de Fougères     | Monsieur | JUIGNET                          | Ludovic             | 1           |           |
| Usagers | Syndicat départemental de la propriété privée                | Monsieur | BARBIER                          | François            | excusé      |           |
| Usagers | UFC-Que choisir                                              | Monsieur | BELLOIR                          | Daniel              | 1           |           |

Délibération du bureau de la CLE du SAGE Couesnon  
Avis sur le projet de SCOT du Pays de Fougères  
Mardi 16 Septembre 2025

Vote sur l'avis proposé concernant le projet de SCOT du Pays de Fougères (pas de quorum exigé) :

|                                                                                                 |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| Nombre de membres du bureau de la CLE                                                           | 25        |
| Nombre de membres du bureau de la CLE présents au moment du vote                                | 11        |
| Nombre de membres du bureau de la CLE présents au moment du vote et ne prenant pas part au vote | 0         |
| Nombre de membres du bureau de la CLE présents au moment du vote et possédant un pouvoir        | 0         |
| Nombre total de votants                                                                         | 0         |
| <b>Nombre de votes pour</b>                                                                     | <b>11</b> |
| <b>Nombre de votes contre</b>                                                                   | <b>0</b>  |
| <b>Nombre d'abstentions</b>                                                                     | <b>0</b>  |

## Délibération du bureau de la CLE du SAGE Couesnon Avis sur le projet de SCOT du Pays de Fougères Mardi 16 Septembre 2025

### 1. Préambule

Le dernier SCOT du Pays de Fougères encore en vigueur avait été approuvé le 08 mars 2010. Puis, une délibération avait été prise le 15 décembre 2014 pour engager une première révision, suite à la loi ALUR qui attribuait un rôle prépondérant au SCOT. Depuis, plusieurs évolutions législatives ont transformé l'environnement juridique des documents d'urbanisme, et plus particulièrement celui des SCOT, et un certain nombre d'évolutions réglementaires se sont déployées avec des conséquences sur les politiques d'aménagement du territoire :

- Loi Elan du 23/11/18, sur la modernisation des SCOT : contenu, politique transversale et SCOT intégrateur – SCOT plus prospectif et plus stratégique
- Loi Climat et Résilience du 22/08/2021 : ancrage de l'écologie dans la société et établissement du Zéro Artificialisation Nette (ZAN) en 2050

Les objectifs affichés par le SCOT du Pays de Fougères sont les suivants :

- Intégrer les orientations du SRADDET : 22 novembre 2024
- Répondre aux exigences de Loi Climat et Résilience du 22/08/2021
- Mettre en oeuvre la Trame Verte et Bleue
- Adapter le SCOT aux enjeux du territoire en matière de transition écologique, gestion économe de l'espace, le lutte contre l'artificialisation des sols et développement territorial équilibré
- Poursuivre l'objectif « transport, mobilité et déplacement » - motorisés et alternatifs

Une large concertation a été menée particulièrement ces 2 dernières années, par thématique (rencontre bilatérale des acteurs concernés) et sur l'ensemble des thématiques avec notamment un séminaire organisé le 05 juin 2024 (avec intervention de l'animatrice et du président de la CLE du SAGE Couesnon) et 4 réunions des personnes publiques associées (19 avril et 17 juin 2024, 31 janvier et 11 juin 2025).

Le comité syndical du SCOT du Pays de Fougères a finalement arrêté son projet de SCOT révisé le 25 Juin 2025. Celui-ci est désormais soumis à consultation des PPA et à enquête publique.

C'est dans ce contexte que la CLE du SAGE Couesnon est invitée à émettre un avis sur l'arrêt du projet de SCOT du Pays de Fougères révisé. Celle-ci ayant délégué au bureau de la CLE le soin d'examiner les dossiers d'urbanisme, c'est ce dernier qui est réuni ce jour pour émettre un avis au nom de la CLE du SAGE Couesnon.

Il est proposé au bureau de la CLE de focaliser l'analyse sur le contenu du DOO car c'est le document qui contient les prescriptions qui seront opposables aux documents d'urbanisme locaux (cartes communales, PLU, PLUI) et de se concentrer sur le chapitre 7 intitulé « Eau, paysage et patrimoine, milieux naturels et biodiversité, énergie, risques et déchets » et dans une moindre mesure au chapitre 8 sur l'agriculture.

## 2. Avis du bureau de la CLE sur le projet de SCOT du Pays Fougères révisé

Les membres du bureau de la CLE soulignent la grande qualité de la concertation et la prise en compte par le syndicat du SCOT du Pays de Fougères, des observations qui ont pu être faites par les personnes publiques associées lors de la phase de travail sur la révision.

Les membres du bureau de la CLE du SAGE Couesnon se prononcent positivement sur la compatibilité du SCOT du Pays de Fougères avec le SAGE Couesnon. Ils souhaitent toutefois la prise en compte des éléments suivants :

- Prescription 39 concernant la création de plans d'eau : rajouter après « à condition qu'ils aient reçu un avis positif de la Commission Locale de l'Eau du SAGE concerné », « tenant compte des résultats des études HMUC » ;
- Prescription 54 sur la valorisation des zones de transition entre espaces urbains et espaces naturels agricoles et forestiers en leurs définissant de nouveaux usages : concernant la préservation de la vocation agricole des zones (4<sup>e</sup> alinea), il est demandé que soit précisé en particulier les « élevages herbagers ».

Par ailleurs, concernant la mise en place d'un observatoire de l'eau, les membres du bureau souhaiteraient que soit précisé, à l'instar de ce qui est fait dans le projet de SCOT du Pays de Rennes, révisé que « le SCOT du Pays de Fougères s'inscrit pour cela dans les outils et les espaces de gouvernance afin de partager la gestion de la ressource au regard des besoins et de la nécessité d'adaptation au changement climatique. »

Enfin, les membres du Bureau de la CLE souhaiterait avant tout que le syndicat du SCOT porte avec les EPCI un observatoire de la trame verte et bleue et particulièrement des éléments bocagers qui font l'objet d'une demande préalable auprès des EPCI et/ou des communes.

Fait à La Selle en Luitré, le 16 Septembre 2025



M. Joseph Boivent président de la CLE du SAGE Couesnon